



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ



## Qu'est-ce qu'un animal en détresse ?

Il s'agit d'un animal sauvage (oiseau, mammifère, reptile ou amphibien) qui présente des signes de faiblesse, des blessures apparentes, un comportement anormal. Avant toute intervention il est nécessaire de déterminer si un animal est réellement en détresse ou non. Si l'animal concerné est un jeune, il aura plus de chance de survivre dans la nature élevé par ses parents, que par la main de l'Homme.

## Les principales causes de détresse

Les oiseaux et la faune sauvage en général, déjà soumis à des conditions naturelles difficiles doivent faire face aujourd'hui à notre société moderne et aux effets nocifs des activités humaines. Les causes de détresse sont multiples.

### Les baies vitrées et les surfaces transparentes



L'architecture moderne accroît les risques de collision pour les oiseaux. 10% des oiseaux accueillis dans les centres LPO sont victimes de collision. Pour éviter ces chocs, il est possible de coller des silhouettes, des motifs décoratifs, ou encore d'installer des rideaux afin de permettre aux oiseaux de visualiser ces obstacles.

### La circulation routière



Blessés ou morts, les animaux gisants sur le bord des routes font trop souvent partis du "paysage". Attirés par les petits mammifères qui fréquentent les bords de routes, de nombreux rapaces diurnes et nocturnes sont victimes de collisions avec des véhicules. En respectant les limitations de vitesse, les conducteurs peuvent éviter les chocs avec la faune.

### Les abus de la chasse, le braconnage et le trafic d'oiseaux



La chasse, le tir illégal, les pratiques régionales ou le trafic des espèces protégées peuvent mettre en péril certaines espèces protégées ou menacées.

### Les empoisonnements



Les produits phytosanitaires sont aujourd'hui répandus sur une grande partie de nos champs cultivés et jardins privés, dans le seul but de limiter la prolifération des "mauvaises herbes", des insectes et des rongeurs qui constituent la nourriture de nombreux animaux. Ainsi, toute la chaîne alimentaire est empoisonnée.

### Les câbles électriques



Posé sur un seul fil électrique, un oiseau ne s'électrocute pas, mais s'il touche un deuxième fil ou l'armature en métal du poteau, c'est l'électrocution ! Ces pièges affectent surtout les oiseaux de grande envergure (aigles, cigognes...). De nombreux oiseaux percutent également les lignes à haute tension tendues en travers de leurs voies de migration.

### La pollution par hydrocarbures



Les accidents et les dégazages illicites entraînent des pollutions et marées noires qui constituent une grave menace pour l'ensemble de la faune marine et côtière. Agir rapidement sur ces oiseaux mazoutés est important car, en plus d'absorber une partie de ces produits nocifs pour leur organisme, ces oiseaux perdent leur étanchéité (hypothermie, noyade), ce qui les condamne à une mort certaine s'ils ne font pas très vite l'objet de soins appropriés.

## Le ramassage des jeunes animaux



Dans la majeure partie des cas, les jeunes animaux ramassés ne sont pas en détresse : il suffit de les mettre hors de danger à proximité de l'endroit où ils sont découverts. Leurs parents ne sont jamais loin et les retrouveront facilement. Le ramassage des jeunes représente la première cause d'accueil en centre de sauvegarde.

## La prédation du chat domestique



Plus de 11 % des accueils en centres de sauvegarde LPO sont des animaux blessés suite à une prédation d'un animal et notamment d'un chat. Différentes mesures efficaces et acceptables contre la prédation du chat domestique ont été retenues par la LPO : systèmes d'alerte (colliers), d'éloignement (grille ou barrière Stop minou, répulsif...), stérilisation.

### A noter...

Pour plus d'informations, vous pouvez vous référer aux fiches médiations existantes qui reprennent certaines des causes principales de détresse.

## Les solutions



Prenez le temps d'observer l'animal et de regarder l'environnement dans lequel vous l'avez trouvé. Recueillez-le uniquement s'il est manifestement blessé (aile pendante, trace de saignement, impossibilité de se tenir sur ses pattes).



### Si l'animal est un oiseau sauvage en détresse

- Protégez-vous ! Faites bien attention aux serres des rapaces et aux coups de bec des échassiers. Utilisez des gants et soyez vigilant.
- Capturez-le avec prudence, à l'aide d'un tissu épais (serviette, vêtement...). Dans l'obscurité, l'oiseau se calmera. Maintenez-lui les ailes collées au corps et la tête cachée. Ne jamais maintenir le bec ou les ailes d'un oiseau avec un élastique ou du ruban adhésif !



### Si l'animal est un mammifère sauvage en détresse

- Protégez-vous quelle que soit l'espèce, soyez vigilant et ne négligez pas le risque de blessures (morsures, griffures, coups de sabot, etc.) et de maladies (échinococcose, leptospirose, rage). Portez obligatoirement des gants !
- Capturez-le avec prudence, précautions et sans précipitation. Approchez-vous calmement de l'animal et le recouvrez-le avec un tissu.
- Abstenez-vous de tenir les Gliridés (loirs, lérots et muscardins) par la queue qui est fragile et qui se détacherait. Soyez vigilants lors de la manipulation des ailes des chauves-souris, qui sont très fragiles.
- Placez-le dans un carton en le portant le plus proche possible du sol : attention, une mauvaise chute risque de lui briser les os.

### PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES :

- Veillez à ne jamais l'exhiber, ce stress supplémentaire risquerait d'aggraver son état.
- Ne lui donnez ni à manger ni à boire. Vous risqueriez de l'étouffer ou de lui donner une nourriture inadaptée.
- Placez-le dans un carton. La cage est à proscrire, il risquerait de se blesser davantage.
- Isolez-le et placez-le au calme dans une pièce tempérée.
- Contactez au plus vite un centre de sauvegarde habilité.

### A noter...

Pour le carton, choisissez un modèle adapté à la taille de l'animal. Percez des trous pour l'aération et tapissez le fond avec du journal. Pensez à refermer le carton et à coller dessus une feuille mentionnant l'indication : "ANIMAL VIVANT". Joignez au carton une feuille de renseignements (lieu, date et conditions de découverte de l'animal) qui permettra aux soigneurs ou aux vétérinaires de diagnostiquer plus facilement la ou les causes de détresse.



## Comment manipuler un oiseau ?

Lors de la manipulation d'un oiseau, 3 précautions sont à prendre : **se protéger en éloignant l'oiseau de soi** (bras tendus), **protéger l'oiseau des blessures** éventuelles par une bonne contention, faire attention de **ne pas approcher l'oiseau trop près des personnes qui vous entourent**.

Quelques conseils à adopter en fonction de la morphologie de l'oiseau :

### **Manipulation d'un oiseau de petite taille (hirondelle, moineau, mésange...)**

Sa petite taille vous permet de le prendre d'une seule main en ayant soin de lui plaquer les ailes contre le corps et de le maintenir dans le creux de votre main tout en veillant à ne pas trop le serrer pour éviter de l'étouffer.

### **Manipulation d'un oiseau de taille moyenne (goéland, geai...)**

A l'aide de vos deux mains, attrapez l'oiseau de sorte que les ailes restent bien plaquées au corps, sans abimer les plumes. Gardez vos bras tendus afin d'**éviter les coups de bec** intempestifs et faites attention aux personnes alentours.

### **Manipulation d'un rapace (chouette, faucon...)**

Chez un rapace, il faut **se méfier des serres** qui sont particulièrement dangereuses. Le bec reste souvent inoffensif malgré les idées reçues (sauf pour les vautours) ! Utilisez des gants en cuir ou en toile épaisse, saisissez les pattes dans une main et plaquez les ailes sur le corps avec l'autre main.

### **Manipulation d'un échassier (héron, cigogne...)**

Compte tenu de la longueur du bec et du cou ainsi que de leur technique de pêche (harponnage), **le bec de ces oiseaux est dangereux**. Ils peuvent paraître calmes et repliés sur eux-mêmes, mais restent capables de projeter leur bec vers le visage en une fraction de seconde. Il est donc nécessaire de saisir le bec en premier avant toute autre manipulation. L'oiseau peut ensuite être manipulé/déplacé si besoin par une seconde personne qui tiendra les ailes plaquées sur le corps de l'oiseau et les pattes repliées sous le corps.

### **Manipulation d'un oiseau n'ayant pas de narine externe (cormoran, fou de Bassan...)**

L'ouverture des narines étant à l'intérieur du bec, celui-

ci doit rester entrouvert lors de la manipulation. Idéalement, deux personnes seront nécessaires. Là encore, le port de gants de protection est indispensable. La priorité est de saisir le bec et de le maintenir ouvert tout au long de la manipulation. La manière la plus efficace de tenir le bec est de se faire "mordre" le gant pour saisir la mandibule inférieure. Restez vigilant à leur particularité et ne leur maintenez pas le bec fermé plus d'une minute, l'oiseau risquerait de s'étouffer. L'autre personne maintiendra les ailes contre le corps de l'oiseau de la même façon que pour un oiseau de taille moyenne.



Manipulation d'un jeune pinson



Manipulation d'un goéland



Manipulation d'un grand duc



Manipulation d'une cigogne



Manipulation d'un fou de Bassan

## Il arrive que...

### ... L'oiseau en détresse soit bagué.

Le baguage des oiseaux sauvages constitue une source précieuse d'informations sur leur biologie : structure de leurs populations, âge, taux de mortalité, voies de migration... Il peut contribuer efficacement, grâce à l'amélioration des connaissances, à une meilleure protection tant au plan national qu'international.

**Si l'oiseau est simplement commotionné** et qu'il repart, notez le numéro de la bague, le nom de l'espèce si possible, la date de la découverte, le lieu (lieu-dit et commune) et les circonstances de sa découverte.

**Si l'oiseau est mort**, renvoyez la bague accompagnée des mêmes informations et indiquez si possible l'état du cadavre.

Envoyez ces informations au **Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux (CRBPO) - Museum National d'Histoire Naturelle - 43 rue Buffon - 75005 PARIS**

bagues@mnhn.fr - <https://crbpo.mnhn.fr/>

### ... L'oiseau en détresse soit un oisillon tombé du nid.

Dans un premier temps conservez vos distances avant d'aller vers lui. Est-il blessé ? En danger ? L'oiseau vient peut-être de tomber du nid. Est-il seul ?

Sachez que le fait de le toucher n'entraînera aucun rejet par les parents.

**Pour un oisillon en duvet ou peu emplumé** : si son nid est intact, remplacez-le à l'intérieur. Si son nid est détruit ou introuvable, essayez d'en créer un sommaire, que vous pouvez suspendre au même endroit.

**Pour un oisillon bien emplumé (presque volant)**, qui sautille au sol mais qui ne vole pas encore : il peut soit avoir quitté son nid trop tôt ou être à quelques jours de son envol. Laissez faire ses parents. S'il se trouve en un lieu particulièrement exposé (chats, routes...) essayez de le mettre en sûreté sur un muret, dans un carton ou une cage suspendu à une branche et à proximité de l'endroit où vous l'avez trouvé.

#### A noter...

Dans le doute, pour éviter tout geste irréparable, demandez conseil au centre de sauvegarde le plus proche. Vous pouvez également contacter la LPO France (05.46.82.12.34) ou consulter le site internet [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) rubrique "secourir un animal".

Vous pouvez également vous référer à la brochure "**Secourir un animal en détresse**", disponible sur le site [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) ou par mail à l'adresse [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr).

## Que dit la loi ?

La majorité des espèces recueillies dans les centres de sauvegarde sont des espèces protégées par la loi n°76-629 du 10 Juillet 1976 et ses textes d'application, ou sont concernées par la Convention de Washington qui réglemente le commerce des espèces dans le monde. Le transport d'espèces protégées et d'espèces chassables est interdit ou strictement réglementé. Cependant, le statut "d'animal en détresse" a été reconnu et les particuliers bénéficient ainsi d'une dérogation pour recueillir un animal blessé dans le but de **le rapatrier au plus vite vers un Centre de Sauvegarde**. Il est recommandé de prévenir l'un des centres de sauvegarde ou un centre vétérinaire avant d'entreprendre tout transport. Dans l'intérêt des espèces, l'élevage d'un ou plusieurs individus sans les autorisations adéquates est **strictement interdit**.

## Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Site LPO « secourir un oiseau en détresse » pour plus de détails

<https://www.lpo.fr/oiseaux-en-detresse/oiseaux-en-detresse>

Ce document a été édité par la LPO France  
Rédaction par A-S. Le Tullier, A-L. Dugué, V. Maillot, E. Jaguenet, O. Aliadiere,  
centres de sauvegarde LPO  
Relecture par B. Viseux, S. Thibault-Lecornu, A-L. Dugué, P. D'Abzac (LPO)

Photo © R. Perdriat, P. Céa, JM. Roth, Fotolia, G.Bentz, G.Kernec, E.Liorzou, K.Morell,  
LPO PACA, LPO Aquitaine - Illustrations © Cécile Rousse



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ